

JOURNAL HISTORIQUE DE VARSOVIE.

N^{RO.} 3.

SUITE DE LA JOURNÉE DU 28 AVRIL.

L'ON a établi aujourd'hui un *Comité de Recherches*, qui sera chargé d'examiner, de concert avec deux membres du *Comité Diplomatique*, tous les papiers qui ont été pris durant la révolution; vu qu'il importe infiniment de connaître non seulement les intrigues des traîtres qui ont conspirés contre leur propre Patrie, mais aussi de découvrir quels pouvaient être les projets de l'ennemi à l'égard de la Pologne. Ce *Comité de Recherches* sera tenu de surveiller la conduite des mal-intentionnés, qui pourraient vouloir replonger le pays dans ses anciens malheurs: le Conseil a nommé comme membres de ce même *Comité* MM. *Tarnowski*, *Krzucki*, *Boguslawski*, *Megnion*, *Arciszewski*, *Kiliński*, *Rylski*, *Berneaux*, *Tauber*, *Kaczkowski*, *Blum*, *Kondercki*, *Zablocki*, *Chowalier*, *Lutofzewski*, *Sinkiewicz*, *Jacques Wegrzecki*, *Pierre Wulfers*, *Stankiewicz*, *Sobolewski* & *Makowiecki*.

Les rapports que nous avons reçus dans ces derniers jours, quant aux opérations militaires de nos troupes, ainsi qu'à celles de l'ennemi, portent qu'une partie des Russes se rassemblent à Ryczywół, sous les ordres du Général *Nowicki*, du Colonel *Dekleszow* & des Lieutenant-Colonels *Igelström* & *Flink*, dont le nombre, d'après ce qu'a avoué un espion Russe, doit être de 2500 hommes, ayant pour le moins 2000 chariots de bagages, qu'ils ont enlevés aux malheureux habitans de la campagne. Le Colonel *Hauman*, qui est parti d'ici avec le Régiment de *Działyński*, un détachement de gardes à pied, des Houlans & avec 12 pièces de canons, pour empêcher la jonctions des Russes, nous marque d'un autre côté, que ceux qu'il observe, ont formé deux camps; le premier, composé de 1000 hommes environ ayant 4 pièces de canons, est situé sur le bord de la Pilica près de Lichanice; le second de 700 hommes, s'est campé entre *Magnuszow* & *Mniszow*.

Note présentée par tout le Corps Diplomatique à Mr. le Comte Dzieduszycy, membre du Comité des Affaires étrangères.

„ Les soussignés n'ignorant pas qu'après les événemens arrivés dans cette
 „ ville le 17 & 18 du courant, Mr. le Baron d'Asch, Ministre Résident de S. M.
 „ l'Impératrice de Russie, & Mr. le Baron de Bhüller, Ministre destiné à Mu-
 „ nich, avec les personnes attachées à leurs missions, sont encore détenus; se
 „ croient autorisés, par le droit des gens, par l'usage constant de toutes les
 „ Nations & par le respect qu'on doit à la qualité de Ministres & Représentans
 „ des Cours, à réclamer pour eux la liberté & les droits reconnus dans tous
 „ les cas de rupture. Ainsi, pour parvenir le plutôt possible à ce but, par les
 „ moyens qui sont au pouvoir des soussignés dans les circonstances présentes,
 „ ils s'adressent à Mr. le Comte Dzieduszycy, dans la ferme persuasion qu'on
 „ aura pour cette réclamation les égards dus aux principes qui la motivent.
 „ A Varsovie ce 28 Avril 1794. „

(Signé) *L'Archevêque de THEBES, Nonce Apostolique.*

*DE BUCHHOLTZ, Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipoten-
 tiaire de Sa Majesté le Roi de Prusse.*

*WILLIAM GARDINER, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Bri-
 tannique.*

*DE TOLL, Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de
 Sa Majesté le Roi de Suède.*

*Le Chevalier d'YRIARTE, Envoyé & Ministre Plénipotentiaire de
 Sa Majesté Catholique.*

DE CACHE', Chargé d'Affaires de Sa Majesté l'Empereur & Roi.

*C. F. L. V. GRIESHEIM, Lieutenant Colonel & Chargé des Affaires
 de LL HH Puissances.*

SARTORIUS DE SCHWANENFELD, Résident de Courlande.

PATZ, Chargé d'Affaires de la Cour de Saxe.

LE 29 AVRIL.

Les cruautés inouïes que les troupes Russes exercent dans les environs de
 Varsovie, a porté le Conseil à charger quelques uns des membres du Comité

Diplomatique à l'effet de se rendre immédiatement chez les personnes attachées à la Légation de Russie & de les prier de vouloir écrire au Général *d'Igelström*, pour lui représenter combien les excès que se permettent ses troupes, sont peu conformes à la manière dont sont traités les prisonniers Russes à Varsovie, ainsi que pour engager ce Général à donner les ordres les plus prompts & les plus précis, propres à mettre fin à de pareils procédés, qui, s'ils devaient être continués, ne pourraient qu'autoriser la voie de représailles.

MM. le Baron *d'Asch*, le Conseiller *Dywoff*, ainsi que d'autres personnes attachées à la Légation de Russie, se sont prêtés avec plaisir à cette demande.

Lettre que le Président Zakrzewski a écrite lui même sur cet objet au Lieutenant Général de Wolk, commandant les troupes Prussiennes qui se trouvent à Zakroczym.

Varsovie ce 29 Avril 1794.

MONSIEUR LE GÉNÉRAL!

J'AI l'honneur d'expédier à V. E. le présent estafette avec les trois lettres, ci jointes pour Mr. le Général *Igelström*, de la part des personnes Russes détenues ici. Il s'agit d'arrêter les cruautés & les barbaries que les soldats Russes exercent en brûlant les cabanes des malheureux habitans de la campagne, en pillant & égorgeant d'une manière recherchée & cruelle les individus des deux sexes. Ces procédés inouis, dans une guerre entre des Nations civilisées, toucheront sûrement votre cœur, Monsieur le Général, & porteront V. E. à presser l'envoi des lettres ci jointes à Mr. le Général *d'Igelström* dans l'endroit où il se trouve, ainsi qu'à en obtenir les ordres les plus prompts pour défendre à toutes les troupes Russes en général d'adopter une conduite aussi cruelle contre les habitans villageois demeurans tranquilles dans leurs maisons, d'autant plus qu'il est généralement connu de quels égards on en use ici envers les prisonniers & comme ces égards sont gradués selon le rang & la distinction des personnes détenues, tandis que les rapports de ces cruautés venant successivement ici, ne contribuent qu'à aggraver le peuple, qui vient de manifester autant d'humanité envers les Rus-

„ les défarmés, qu'il a montré d'énergie & de valeur pour sécouer le joug de
 „ l'oppression & par une suite naturelle, si ces procédés atroces continuent,
 „ ils ne peuvent que donner lieu à des représailles funestes pour l'humanité.
 „ Je prie Votre Excellence de vouloir m'informer au plutôt du résultat
 „ de ses démarches auprès de Mr. le Général d'Igelström : En attendant cette
 „ réponse je suis avec des sentimens très distingués,

MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

DE VOTRE EXCELLENCE,

Le très humble & très obéissant serviteur,

Ignace Zakrzewski,

Président de la Ville de Varsovie.

Il a été enjoint à la Commission du Bon Ordre de prendre les mesures nécessaires, pour savoir au juste à quelle somme peuvent monter les assignas Russes qui se trouvent dans ce moment entre les mains des habitans de Varsovie.

Ayant rapporté jusqu'ici régulièrement les noms des personnes siégeant dans les différentes Magistratures, l'on ne saurait s'empêcher d'indiquer aussi les membres qui composent les autres Dicastères ou Députations, auxquels on ferait dans le cas de s'adresser.

MEMBRES DE LA COMMISSION DU BON ORDRE.

MM. Kochanowski, Świętorzycki, Dembowski, Kariski, Sapalski, Mędrzecki, Plath, André Rafałowicz, Moradowicz, Sierakowski, Horalik, Moliski, Antony, Freyer, Bauman, Czyż, Dembowski, Solary, Bielski, Oyrzyński, Szulborski, Jasiński, Dziarkowski, Monsreul, Kubicki, Okraszewski, Chevalier, Rudzki, Kijewski, Slezahski, Bilewicz, Chmielewski, Łyszkiewicz.

DÉPUTATION CHARGÉE DE POURVOIR AUX BESOINS AINSI QU'À LA SURETÉ DES PRISONNIERS DE GUERRE ET NATIONAUX.

MM. Hurtig, Horodyński, Zader, Gastel, Gagatkiewicz Médecin, Wasilewski Apothicaire, Weylip Chirurgien, Meyfner Banquier, Switanowski, Dziarkowski.

DÉPUTATION CHARGÉE D'EXPÉDIER LES PASSE-PORTS.

MM. Pluskwiński, Lalewicz, Chevalier, Zabłocki, Kuszewski, Mędrzecki, Dzwonkowski, Mianowski, Zukowski, Białobrzeski.

DÉPUTATION CHARGÉE DE RECEVOIR LES DONS PATRIOTIQUES.

MM. *Moradowicz, Wilkanowski, Wossidlo, Ofzelewski, Hądziński, Koch, Kujowski, Baranowski, Krzysztofowicz, Rzempoluski, Zielinski, Maryański, Rożaniński.*

Le Conseil Provisoire a aussi augmenté le nombre de ses membres, en y ajoutant le Prince *Mathias Radziwiłł*, MM. *Wasilewski, Potocki Castelan de Lublin, & Stanislas Leduchowski.*

LE 30 AVRIL.

Quiconque a péri en défendant sa Patrie, vivra à perpétuité dans le souvenir de ses compatriotes. Quiconque ne se laissant point arrêter par les difficultés, les a surmontés, a combattu & vaincu l'ennemi & sortant du champ de la gloire & de la liberté, se présente aux yeux de ses Concitoyens tout couvert de blessures, mérite que son nom soit vénéré par les générations les plus reculées, & que son souvenir soit transmis d'un siècle à l'autre: Celui enfin, qui a sacrifié son sang & son bien pour le salut de la Patrie, a acquis par là même un droit incontestable à la reconnaissance générale. O vous ombres respectables des braves Polonais! héros des mémorables journées du 17 & du 18 Avril, quoique la terre ait déjà recouvert vos froides dépouilles, vous vivés toutefois dans nos cœurs: Tout ce qui vous fut cher dans votre vie, l'est de même à vos Concitoyens. Vos épouses vont aller sous la tutelle de la Nation, & vos enfans deviennent ceux de la Pologne entière. — Et vous autres, qui couvert de blessures, portés sur vous les témoignages de votre valeur, vous, qui en combattant pour la liberté de votre Patrie, avés perdu votre santé, ou dont le bien étant devenu la proie de l'ennemi, n'avés plus aucun moyen pour subsister, vous mérités d'avoir part à la propriété d'un chacun. — Le Conseil provisoire pénétré de ces sentimens & voulant s'acquitter au plutôt d'une dette sacrée, qu'a contractée la Nation entière envers d'aussi ardens défenseurs de la Patrie, vient d'établir un Comité chargé de s'occuper de l'état de ceux de leurs Concitoyens qui en combattant l'ennemi dans les journées du 17 & du 18 de ce mois, ont perdu leurs parens, maris, enfans & leurs biens, ou qui par leurs blessures sont mis hors d'état de gagner désormais leur vie. Ce Comité après avoir pris les informations les plus exactes à cet égard, sera tenu d'en faire son rapport au Conseil en lui propo-

font les moyens les plus prompts, propres à porter de la consolation dans les cœurs de ces malheureux orphelins, ainsi qu'à leur bonifier les pertes qu'ils ont pu faire: Le Conseil a nommé comme Membres de ce Comité, Mrs. *Wybicki, Zaiączek, Tykiel, Lubański, le P. Kopczyński* des écoles Pieuses, *Kubicki, Noffock, Hampel, Koch, Pottz, Duremtowicz & Bellefroid.*

Perfuadés qu'il est non seulement de son devoir de garantir Varsovie contre toute attaque de la part de l'ennemi, mais aussi de pourvoir à ce que les habitans de la dite ville ne soient point dans le cas de manquer de vivres, le Conseil a établi un Comité de subsistances uniquement chargé de lui proposer les mesures nécessaires pour pourvoir abondamment à l'approvisionnement de la Capitale & a nommé à cet effet Mrs. *Nieborowski, Niewieściński, Długociński, Sierakowski, Tauber, Paschalis, Gieritz, Gaczkowski, Mrs. Blanc, Meyzner & Morino* Banquiers, ainsi que les Sieurs *Schultz* maître Boulanger, & *Weyde* maître Meunier.

Il a été ordonné à tous ceux qui ont reçu quelque présent ou touché de l'argent des Puissances voisines durant la dernière Diète de Grodno, de les déposer sur le champ entre les mains de Mrs. *Gautier & Cierniewski* Membre du Conseil, des dons de cette nature ne pouvant aucunement être considérés comme une propriété, mais bien comme des instrumens de corruption, employés auprès de ceux qui ont trahi & vendu leur Patrie.

Le Conseil a trouvé nécessaire d'arrêter, que seraient refusés des Passports à tous ceux qui ne sont domiciliés à Varsovie, que depuis l'entrée & la domination des Russes en Pologne, & a ordonné que tous les autres Passports ne seraient accordés qu'avec les plus grandes précautions.

A l'effet d'établir une relation suivie & réciproque entre les différens Districts du Duché de Mazovie & la Commission du bon ordre de Varsovie, le Conseil a nommé deux Députés pour chacun de ces Districts, lesquels Députés devront siéger en cette même Commission.

Sur la représentation faite au Conseil qu'un transport considérable de grains appartenant à S. M. Impériale & Royale avait été arrêté sur la Vistule par les Douanes de la République, celui-ci a fait témoigner aux personnes qui sont proposées à la direction des magasins de la dite Majesté Impériale, que la Pologne désirant concourir en tout tems à tout ce qui pourra contribuer à la satisfaction de ce Souverain, avait fait expédier les ordres les plus précis pour

que ce dit transport ne soit plus arrêté dans aucun passage, & qu'il soit exempté du paiement de tout droit de transit.

Les dernières lettres de Grodno portent que le Prince de Cecyanow Commandant Russe, s'étant apperçu d'une espèce de fermentation parmi les habitans de la dite ville, en était sorti avec ses troupes & s'était retranché dans les environs.

LE 1^{er} MAI 1794.

Le Conseil provisoire de Varsovie enjoint à la Commission du bon ordre de remettre au Chef de la force armée du Duché de Mazovie & contre sa quittance la somme de 268000 fl: devant servir pour le paiement de la solde des troupes régulières, ainsi qu'une autre somme de 163.170 fl: nécessaire pour l'habillement des nouvelles Recrues. — Commet à la Députation préposée sur l'hôtel de la monnaie, qu'ayant dressé au préalable un Inventaire exacte & détaillé de toute l'argenterie ou autres effets de prix provenant tant des dons patriotiques qu'appartenans aux personnes arrêtées, elle ait à faire convertir en numéraire la dite argenterie & autres effets. — Ordonne que les prisons qui se trouvent à la Salpêtrière, soient mises en état de recevoir au plutôt les personnes accusées de crimes de haute trahison. S'adresse enfin aux Apoticairez de Varsovie pour qu'animés par des sentimens patriotiques, ils veuillent de leur côté contribuer autant que possible à monter une Apoticaiererie de Campagne, en fournissant les drogues & médicamens nécessaires.

Le Lieutenant-Général de Wolke a renvoyé l'Estafette avec les Réponses aux lettres écrites d'ici au Baron d'Igelström, le 23 Avril, par les personnes appartenantes à la Légation Russe d'après la demande qui leur en avait été faite par le Comité Diplomatique. Toutes ces réponses étant conçues à peu-près dans les mêmes termes, il suffit de rapporter la suivante :

Copie de la lettre de Mr. le Général Baron d'Igelström à Mr. Dywoff & au Baron d'Asch.

1^{er}. MAI 1794.

J'AI reçu vos lettres qui m'ont fait éprouver tout à la fois deux sensations très opposées. C'est avec une vive satisfaction que j'apprens

„ que vous vivez, mais c'est avec douleur que je reçois la nouvelle du
 „ bruit que l'on fait courir à Varsovie des excès & des désordres commis
 „ par mes troupes. Ce bruit est absolument controuvé, soyés en sûrs
 „ Mrs., il n'y a nulle part de maisons de brûlés que dans un seul village
 „ où les Payfans ont tiré sur mes Soldats, en ont tué deux & pris quatre
 „ chariots de bagage & des munitions. Vous connaisés d'ailleurs ma
 „ façon de penser, je fais me battre, mais je fais respecter un ennemi défar-
 „ mé, surtout les habitans qui ne portent pas des armes. Pendant quarante
 „ ans que j'ai été militaire, j'ai toujours été guerrier, jamais incendiaire;
 „ je ne varirai jamais à cet égard ma façon de penser. Assurés hardiment
 „ qu'il est très possible que dans les premiers momens de ma sortie de Varso-
 „ vie, les Soldats malgré ma défense se soient permis quelque chose contre
 „ la bonne discipline, mais dans cette première chaleur manquant d'Officiers
 „ & de Bas-officiers qui ont en partie été tués ou faits prisonniers, comment
 „ pouvoir prévenir tous les excès.

„ Mes ordres ont été & sont les plus sévères, afin que mes troupes ne
 „ s'écartent jamais de ces sentimens d'humanité que la Religion & le droit
 „ des gens nous prescrit.

„ J'apprens par vos lettres que l'on vous traite humainement & avec
 „ les égards dûs à vos rangs & à vos personnes. Je reconais bien là la
 „ Nation Polonoise, elle ne fut jamais portée à la cruauté, & l'humanité fut
 „ toujours une de ses principales vertus. Témoignés à ceux qui savent
 „ respecter votre infortune, combien j'y suis sensible & soyés convaincus
 „ de l'estime & de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être

MESSIEURS

Votre &c;

Baron d'IGIELSTROM.

*Lettre que nous a apporté le Colonel Sokolnicki, de la part
 du Chef suprême de la force armée, en réponse au Rapport,
 qui lui avait été transmis sur la Révolution opérée à
 Varsovie.*

„ **A**UTANT mon cœur est plein d'attachement pour notre Patrie, autant
 „ est-il été pénétré de joye par la nouvelle que je viens de recevoir; la Capi-

„ tale de la Pologne délivrée par le courage de ses habitans. l'orage rem-
 „ placé par l'ordre & par l'administration régulière d'un Gouvernement provi-
 „ soire, un exemple éclatant donné au reste de la Nation, tels sont les ef-
 „ fets de votre ouvrage vertueux Habitans de la ville de Varsovie, dignes
 „ de cette espérance que la Patrie avait mis en Vous, dignes de cette
 „ gloire que les contemporains & la postérité n'ont réservé qu'à ceux qui sa-
 „ vent apprécier la liberté; dois-je vous témoigner, quel contentement,
 „ quel sentiment, quel présage heureux a fait naître votre ouvrage, dans les
 „ cœurs des Citoyens du Palatinat de Cracovie? Fiers d'avoir été les pre-
 „ miers moteurs de l'Insurrection Nationale, ils ont conçus pour vous ces sen-
 „ timens d'admiration, qui ne sont dus qu'à un courage victorieux, qui a vain-
 „ cu des obstacles pour ainsi dire insurmontables. Il ne nous fallait que ce
 „ qui est arrivé à Varsovie, pour qu'une démarche inspirée par le désespoir,
 „ puisse tranquilliser la sollicitude de la Nation de voir soutenir cette même
 „ démarche moyenant le secours de la Providence, malgré tous les efforts de
 „ ceux qui sont intéressés à faire manquer notre entreprise. Continuons
 „ pendant quelque tems à opérer avec ardeur & nous montrerons à l'Univers
 „ entier ce que peut, à l'aide du Ciel, une noble audace jointe à de bonnes in-
 „ tentions, ainsi que l'énergie d'une Nation désirant maintenir sincèrement sa
 „ liberté, son intégrité & son indépendance. Cet ouvrage n'est réservé qu'à
 „ des Citoyens vraiment vertueux. — Après avoir rendu un tribut naturel à la
 „ joye que m'inspirent vos démarches, qui vont contribuer si particulièrement
 „ au bien-être général, il est de mon devoir, conformément à ce qui a été sta-
 „ tué par l'Acte de l'Insurrection Nationale, d'enjoindre ce qui suit aux pou-
 „ voirs exécutifs que vous venés d'établir.

Suivent ici ces ordonnances. — Il confirme entr'autre le choix des person-
 nes qui composent le Conseil provisoire de Varsovie; témoigne qu'il s'était pro-
 posé, avant d'avoir reçu la nouvelle de la révolution opérée à Varsovie de
 marcher vers la Capitale pour lui en faciliter les moyens. Il recommande à
 ses habitans de se mettre au plutôt sur un pied respectable, tel que l'exige la
 défense de Varsovie.

Le Chef Suprême de la Force armée en élevant Mr. *Mokranowski* au gra-
 de de Lieutenant-Général & de Commandant de la Force armée de la ville de
 Varsovie & de tout le Duché de Mazovie, lui ordonne ce qui suit:

1^{mo}. Le Lieutenant-Général *Mokronowski* témoignera de ma part aux troupes de la République sous ses ordres, combien j'honore le zèle Civique & la valeur dont elles ont donné des preuves si éclatantes dans les journées du 17 & du 18 Avril; il les engagera à rester fidels envers leur Patrie, obéissans à leurs Chefs actuels, ainsi qu'à demeurer inébranlables dans la détermination de vaincre ou de mourir: il déclarera en outre: 1^{mo}. Que tous les Officiers, qui se sont trouvés en action dans ces deux jours seront avancés d'un grade, & m'enverra en conséquence les brevets à signer. 2^{do}. Que lors des avancements futurs j'aurai égard, plus à la capacité qu'à l'ancienneté du service. 3^{tie}. Que ceux d'entre les Bas-Officiers, qui se sont distingués, seront nommés Officiers. 4^{to}. Il déclarera en mon nom aux soldats que chacun d'entr'eux pourra devenir Officier, s'il le mérite; à cet effet le Lieutenant-Général *Mokronowski* élèvera sur le champ au grade d'Officiers quelques soldats qui se sont principalement distingués par leur prudence & leur valeur. 5^{to}. Il informera tous les soldats, que chacun d'entr'eux, muni d'un témoignage faisant foi qu'il s'est trouvé dans l'action, recevra de ma main un ducat.

2^{do}. Tous les Officiers tant ceux des Gardes que des autres Régimens à pied & à cheval qui n'auront point paru sur le champ de bataille dans ces journées de gloire & n'auront point été auprès de leurs corps, seront congédiés. En attendant il les fera arrêter & m'enverra leurs démissions pour être signées.

Le Lieutenant-Général *Mokronowski* me fera passer aussi la liste des Officiers, des Habitans & Citoyens de Varsovie qui se sont principalement distingués dans ces journées mémorables.

Donné au Camp près d'IGLOMIA ce 25 Avril 1794.

L'on a arrêté par ordre exprès du Chef suprême de la Force armée Nationale; le Prince *Masalski* Evêque de Vilna, *Skarszewski* Evêque de Chelm, le Comte *Moszyński* Grand-Maréchal de la Couronne, & le Prince *Czetwertyński*.

L E 2 M A I.

Le Conseil enjoint aux Bourguemestres de chaque Cercle de la ville de Varsovie, de se rendre sur le champ dans toutes les maisons, tant pour se persuader si chaque habitant a des armes à feu bien conditionnées & pour le moins 12 charges à balles, que pour en distribuer à ceux qui n'en ont point:

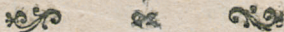
engageant à cet effet tous ceux qui ont plus qu'un fusil & une paire de pistolets, de les céder à ceux de leurs Citoyens qui n'en ont point, afin qu'un chacun puisse être armé en cas de besoin: quant au surplus des armes prises sur l'ennemi, le Conseil invite un chacun de les porter à l'Arsenal, où elles seront achetées pour l'usage des troupes de ligne. — Le Conseil délègue une Députation de ses membres vers Sa Majesté, pour la requérir de vouloir permettre à ce que la garde d'honneur, composée jusqu'ici par les Régimens des Gardes du Corps à cheval & à pied, puisse être relevée dans son service par le Corps de marchands, vu qu'on avait besoin des troupes régulières pour les faire camper autour de Varsovie. Le Roi se prête à cette demande & ne se réserve que son escorte ordinaire des Gardes du Corps à cheval. — Ce même Conseil nomme un certain nombre de personnes chargées de l'administration des biens appartenans aux banques faillies des maisons de *Tepper, Schultz & Cabit*. — Enjoint au Général *Mokronowski*, ainsi qu'à la Commission du Bon Ordre du Palatinat de Podlachie, de faire arrêter sur les rivières de la Narew & du Bug, tous les bâtimens chargés de grains, afin de priver par là l'ennemi des moyens de subsistances. — Consent à ce que le Comité qui a été établi pour s'occuper des moyens propres à porter du secours à ceux qui ont essuyés des pertes dans les journées du 17 & du 18 Avril, puisse ouvrir à cet effet une collecte d'argent, & lui permet de nommer en conséquence un certain nombre de quêteuses.

LE 3 M A I.

Pour donner un témoignage public de son respect envers la Religion Catholique, ainsi que de son estime pour la personne de Mr. le Président *Zakrzewski*, le Conseil a arrêté qu'il assisterait en Corps à la cérémonie du baptême du fils du dit Président, né dans la journée mémorable du 18 Avril, où avait été délivrée la ville de Varsovie de l'oppression du soldat étranger.

Ce même Conseil vient de faire élargir Mr. *Daszkow*, Capitaine Russe, qui avait sauvé la vie à MM. *Wegierski, Potocki & Sierpiński*, ainsi qu'on l'a rapporté dans le premier Numéro de ce Journal, & a fixé au dit Capitaine une pension annuelle.

Les derniers rapports que nous avons reçus du Palatinat de Cracovie portent que le Général *Kościuszko* harcèle l'ennemi dans les environs d'*Opatow*, & qu'il les chasse de tous ses retranchemens.



Quant au Général *Grochowski*, celui-ci s'est posté le long de la Vistule entre Lublin & *Zaklikow*, pour couper la retirade aux Russes.

Le Général *Hoffmann* écrit à un de ses amis demeurant à Varsovie, que 500 hommes du Corps d'Artillerie, les Régimens d'infanterie de *Malczewski* & d'*Iliniski*, ainsi que le reste du Régiment de cavalerie du Prince de *Wurtemberg*, qui tous se trouvant dans le nouveau Cordon, avaient été forcés, lors du dernier démembrement, d'entrer dans le service Russe, avaient réussi de se frayer à main armée un chemin à travers l'ennemi pour passer en Gallicie & de là en Pologne, & qu'une partie de ces mêmes troupes avait déjà couché le 23 Avril à *Olyka*, & le reste le 24 à *Wisniowiec*, à 5 lieues de *Brody*.

LE 4 MAI.

Le peuple demande très vivement le jugement de l'Evêque *Kosakowski*, de *MM. Ozarowski, Zabietto, Ankwicz* & d'autres personnes prévenues de crime de haute trahison, & désire que soit étendu à cet effet le pouvoir du Tribunal Criminel du Duché de Varsovie.

Réponse à la Note qui a été remise par le Corps Diplomatique sous la date du 28 Avril.

LE Souffigné ayant eu l'honneur de recevoir une adresse de la part de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Thèbes Nonce Apostolique, & de ses Collègues composant le Corps Diplomatique à Varsovie, en faveur de Mr. le Baron d'*Asch* & Mr. le Baron de *Bühler*, s'est empressé d'en faire part au Comité nommé pour les affaires étrangères, ainsi qu'au Président du Conseil; il est chargé en conséquence, d'informer Son Excellence Monseigneur le Nonce Apostolique, & ses Collègues, que le Conseil établi à Varsovie, dès les premiers momens de la révolution, s'est d'abord occupé des égards dûs à Mr. le Baron d'*Asch* & à Mr. le Baron de *Bühler*, à titre de leur rang & qualité; trois Membres du Comité Diplomatique ont été nommés, pour que ces égards puissent être d'autant mieux remplis. Dès que le Président aura obtenu une résolution de la part du Chef suprême de la Force armée Nationale, sur le rapport qu'il lui a fait concernant cet objet, il s'empressera d'en faire part lui-même au Corps Diplomatique.

Le Souffigné prie Son Excellence Monseigneur le Nonce Apostolique, de communiquer provisoirement à ses Collègues, composant le Corps Diplomatique, tout ce qui est énoncé ci-dessus.

VARSOVIE ce 4 Mai 1794.

(Signé)

DZIEDUSZYCKI.

(La suite de la journée du 4 Mai au Numero prochain.)

Chez P. Dufour, Imprimeur Nr. 58. à la Vielle Ville. Le Nr. 5 coute 23 gros.
Le Nr. 4 paraîtra Samedi après deux heures.